

**Sous l’égide du grand maître François Rabelais, la confrérie des Hume-Piot répand depuis 1966 la bonne renommée des vins AOC Saumur Nord-Vienne.**

La confrérie des Hume-Piot du Loudunois a été fondée par le président René Monory en 1966. Elle représente les vins AOC Saumur Nord-Vienne et le gâteau « Le Renaudot ».
*« Le remède contre la soif est contraire à la morsure du chien, courez après le chien, jamais il ne vous mordra ; beuvez toujours avant la soif, jamais elle ne vous adviendra. »* Cette citation de François Rabelais est clamée à chaque chapitre de la confrérie.
Dimanche 13 janvier, à la salle de Promotion, la confrérie était réunie en assemblée générale, sous la présidence du Grand prieur, Jean-Marie Ligron Roy. Comme il l’avait annoncé, ce dernier laisse sa charge de Grand prieur qu’il occupait depuis 12 ans (il est membre de la confrérie depuis 31 ans).

“ La confrérie représente la ville dans toute la France et au-delà ”

L’assemblée a été précédée par une prise de dignitaires : Laetitia Belaire et Vincent Grenod ont revêtu la tenue de dignitaire après leur année de probation. Thierry Goulard a aussi revêtu la tenue pour une année de probation. La confrérie compte 23 dignitaires.
En 2018, ils ont effectué 121 déplacements et participé à 54 manifestations, dans toute la France et en Belgique, ce qui représente 6.260 km. Cinq nouveaux dignitaires ont été accueillis. Laetitia Belaire sera désormais ambassadrice de la confrérie des Hume-Piot sur le territoire d’Occitanie.
Après la présentation du rapport moral, Jean-Marie Ligron Roy a pris la parole : *« Dame nature m’a joué un mauvais tour, ma santé ne me permet plus de remplir cette fonction. Je remercie tous ceux qui m’ont accompagné dans cette aventure, une équipe soudée au sein de laquelle je continuerai à participer. »*
Joël Dazass’est ensuite exprimé : *« La confrérie représente la ville de Loudun dans toute la France et au-delà, en faisant la promotion de nos vins. Je félicite Jean-Marie pour tout le travail qu’il a accompli, je souhaite longue vie à la confrérie. »*
**Le conseil de l’ordre de la confrérie : Grand prieur, Claude Montigny, Grand prieur d’honneur, Jean-Marie Ligron Roy, premier vice-président officier de bouche, Jean-Paul Esnault, deuxième vice-président, Jacques Lastavel, Grande argentière, Laetitia Belaire, maître du Grimoire, Véronique Simonet, Grand échanson, Patrick Olivier, maître de cérémonie, Michel Champier, Grande fripière, Liliane Esnault.**